



**Mesdames et Messieurs
les Conseillers communaux
de la Commune de et à
1453 Bullet**

Bullet, le 17 février 2022

Séance du conseil communal du lundi 21 mars 2022 / Ordre du Jour

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons le plaisir de vous communiquer l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil communal qui aura lieu le

lundi 21 mars 2022 à 19h30 – Grande Salle

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Adoption du Procès-verbal de la séance du 13.12.2021
3. Communications du bureau du Conseil communal
4. Communications de la Municipalité
5. Motion de M. L. Thévenaz relative à l'épuration
6. **Préavis du Conseil communal n° 09-2022 / Remplacement du tracteur Valmet**
☞ **Commission des véhicules**
7. **Préavis municipal n° 10-2022 / Demande de crédit pour la rénovation de la piscine publique des Replans, première étape** ☞ **Commission des finances**
8. **Préavis municipal n° 11-2021 / Demande de crédit pour le Plan de Gestion Intégrée (PGI), étape 1** ☞ **Commission des pâturages**
9. Propositions individuelles.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous présentons, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Au nom du Bureau du Conseil Communal
La Présidente :

Kelita Lambert

PS : La **Commission des véhicules** est convoquée pour le préavis No 09-2022 relatif au remplacement du tracteur Valmet, le :

28 février 2022 à 19h00, salle Bertha Bonnet,
en présence du délégué municipal

La **Commission des finances** est convoquée pour le préavis No 10-2022 relatif à la demande de crédit pour la rénovation de la piscine des Replans, le :

1^{er} mars 2022 à 19h00 à la salle du Mt des Cerfs à
l'administration communale de Ste-Croix,
en présence des délégués municipaux

La **Commission des pâturages** est convoquée pour le préavis No 11-2022 relatif à la demande de crédit pour le Plan de Gestion intégrée (PGI), le :

23 février 2022 à 19h00, salle Bertha Bonnet
en présence du délégué municipal.



Merci aux présidents, Olivier Chablaix,
Daniel Prévitali et Murielle Guex de convoquer
leurs membres et éventuellement les délégués
municipaux.

Pour rappel, chaque commission nomme son rapporteur.

Le rapporteur transmettra son rapport à la secrétaire du Conseil communal au **format « Word »** (*ceci afin de pouvoir l'insérer plus facilement dans le PV du Conseil communal*).

Merci de votre compréhension

Délai de remise des rapports : au plus tard le **14.03.2022, 12h00.** Les membres des commissions peuvent les signer jusqu'au mercredi 16.03.2022, 12h00 à l'administration communale ou en dernier lieu, le soir de la séance du Conseil communal du 21.03.2022.